



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



confintea VI

vivre et apprendre pour un futur viable -
l'importance de l'éducation des adultes

sixième conférence internationale
sur l'éducation des adultes
belém, brésil, 19 - 22 mai 2009

CONFINTEA VI/4
Paris, le 31 mars 2009
Original anglais

Exploiter le pouvoir et le potentiel de l'apprentissage et de l'éducation des adultes pour un avenir viable

Cadre d'action de Belém

Avant-projet

1. Cinq Conférences internationales de l'éducation des adultes (CONFINTEA I à V) ont, depuis 1949, appelé l'attention du monde sur l'éducation des adultes en tant que droit fondamental de l'être humain. Aujourd'hui, face aux difficultés non résolues et aux défis nouveaux, l'apprentissage et l'éducation des adultes sont plus que jamais un important moyen d'autonomiser les individus et les communautés afin de libérer leurs potentiel créatif et une ressource vitale qui contribue au bien-être de nos nations.

2. Suite à la *Recommandation de Nairobi sur le développement de l'éducation des adultes* de 1976, développée plus avant par la *Déclaration de Hambourg* de 1997, nous réaffirmons que l'apprentissage des adultes est une composante essentielle de l'apprentissage tout au long de la vie qui "désigne l'ensemble des processus d'apprentissage, formels ou autres, grâce auxquels les individus considérés comme adultes dans la société à laquelle ils appartiennent développent leurs aptitudes, enrichissent leurs connaissances et améliorent leurs qualifications techniques ou professionnelles ou les réorientent en fonction de leurs propres besoins et de ceux de la société".

3. À l'heure où la mondialisation s'accélère, ce ne sont pas seulement de nouvelles possibilités qui s'offrent au monde, ce sont aussi des nouveaux défis, conflits et obstacles qui surgissent. Dans un contexte de changements socioéconomiques structurels et d'aggravation des incertitudes qui pèsent sur la vie quotidienne, les économies du savoir voient le jour en même temps que de nouveaux environnements de travail, de nouvelles formes d'organisation sociale et de réseaux de communication, qui rendent encore plus pressantes les exigences d'actualisation et d'adaptation de nos savoir-faire et compétences collectives et individuelles. De plus, et à l'heure même où nous formulons les présentes recommandations, le monde est frappé par une crise économique et financière sans précédent, qui remet en cause les fondements mêmes des systèmes et philosophies sociales, économiques et éducatives qui étaient les nôtres.

4. Nous, les XXX États membres de l'UNESCO et les représentants des organisations de la société civile, des partenaires sociaux, des organisations du système des Nations Unies et du secteur privé, nous sommes réunis à Belém do Pará (Brésil) en mai 2009 pour participer à la sixième Conférence internationale de l'éducation des adultes (CONFINTEA VI) en vue de faire avancer l'agenda de l'apprentissage et de l'éducation des adultes. Nous sommes convaincus que l'apprentissage et l'éducation des adultes peuvent apporter à chacun les capacités, les qualifications et les compétences qui lui sont nécessaires pour exercer et défendre ses droits, prendre sa destinée en mains, contribuer à l'équité et à l'inclusion, aider à mettre fin à la pauvreté et bâtir des sociétés équitables, tolérantes et viables. Nous rappelons une fois encore la *Déclaration de Hambourg* adoptée en 1997 par CONFINTEA V, aux termes de laquelle l'apprentissage des adultes est un droit, un moyen, une joie et une responsabilité partagée. Nous reconnaissons la nécessité de réaliser les objectifs de l'Éducation pour tous, les Objectifs du Millénaire pour le développement et ceux de l'éducation au service du développement durable. Nous décidons en conséquence d'adopter le présent Cadre d'action de Belém afin qu'il nous guide dans nos efforts pour exploiter le pouvoir et le potentiel de l'apprentissage et de l'éducation des adultes pour un avenir viable.

Recommandations et stratégies

5. Convaincus et inspirés par le rôle décisif de l'apprentissage et de l'éducation des adultes comme moyen de faire face aux enjeux mondiaux et aux défis éducatifs, prenant acte de ce que nous avons accompli et des progrès réalisés depuis CONFINTEA V, conscients néanmoins des difficultés auxquelles nous continuons de nous heurter, et reconnaissant que le plein exercice par les adultes et les jeunes de leur droit à l'éducation est subordonné à des considérations concernant les politiques, la gouvernance, le financement, la participation, l'inclusion, l'équité et la qualité, telles qu'elles sont exposées dans l'**État des lieux** figurant en annexe, nous sommes déterminés à donner effet aux recommandations et stratégies ci-après.

Politiques : vers l'apprentissage tout au long de la vie

6. Il importe que les politiques et les mesures législatives en faveur de l'éducation des adultes soient complètes, inclusives et intégrées, dans la perspective de l'apprentissage tout au long et dans tous les aspects de la vie, dont l'alphabétisation est le point de départ, sur la base d'approches à l'échelle du secteur et intersectorielles couvrant et articulant entre elles toutes les composantes de l'apprentissage et de l'éducation.

À ces fins, nous nous engageons :

- (a) À mettre en œuvre une politique de l'apprentissage et de l'éducation des adultes intégrée, s'inscrivant dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie.
- (b) À concevoir des plans d'action spécifiques et concrets en faveur de l'apprentissage et de l'éducation des adultes qui s'articulent pleinement avec l'Éducation pour tous, la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, les Objectifs du Millénaire pour le développement ainsi qu'avec les autres plans de développement nationaux et régionaux, et avec les activités lancées le cas échéant dans le cadre de l'initiative LIFE.
- (c) À veiller à ce que l'apprentissage et l'éducation des adultes soient pris en compte dans l'initiative pour l'unité d'action des Nations Unies.
- (d) À établir des mécanismes de coordination appropriés, au nombre desquels pourraient figurer des comités de suivi aux travaux desquels seraient associées tous les acteurs de l'apprentissage et de l'éducation des adultes.
- (e) À mettre en place des structures et mécanismes de reconnaissance, de validation et d'accréditation de toutes les formes d'apprentissage ou d'améliorer ceux qui existent déjà, en établissant des systèmes d'équivalences tels que des cadres de qualifications englobant l'apprentissage informel et non formel.

Gouvernance

7. Une bonne gouvernance aide à mettre en œuvre les politiques d'apprentissage et d'éducation des adultes de manières efficaces, transparente, responsables et équitables. La représentation et la participation de l'ensemble des parties prenantes sont indispensables à la prise en compte des besoins de tous les apprenants, en particulier les plus démunis.

À ces fins, nous nous engageons :

- (a) À créer et maintenir des mécanismes propres à assurer la participation des pouvoirs publics à tous les niveaux de l'administration, des organisations de la société civile, des partenaires sociaux, du secteur privé, de la collectivité et des organisations d'apprenants adultes à l'élaboration, à l'application et à l'évaluation des politiques et des programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes.
- (b) À prendre des mesures de renforcement des capacités afin de faciliter la participation constructive et éclairée des organisations de la société civile, de la collectivité et des organisations d'apprenants adultes à l'élaboration, à l'application et à l'évaluation des politiques et des programmes.
- (c) À promouvoir et soutenir la coopération intersectorielle et interministérielle.

Financement

8. L'apprentissage et l'éducation des adultes représentent un précieux investissement produisant des retombées sociales du fait de l'instauration de sociétés plus démocratiques, pacifiques, inclusives, productives, saines et viables. Un important effort financier est indispensable pour assurer la fourniture de services d'apprentissage et d'éducation des adultes de qualité.

À ces fins, nous nous engageons :

- (a) À appliquer la décision convenue lors de CONFINTEA V de consacrer au moins 6 pour cent du PNB à l'éducation, et d'accroître le montant alloué à l'apprentissage et à l'éducation des adultes.
- (b) À regrouper les ressources et les budgets alloués à l'éducation dans les différents ministères et à les utiliser pour réaliser les objectifs d'une stratégie intégrée de l'apprentissage et de l'éducation des adultes.
- (c) À créer des incitations propres à mobiliser de nouvelles sources de financement, telles que le secteur privé, les ONG, les communautés et les individus, sans préjudice respect des principes d'équité et d'inclusion.
- (d) À investir en priorité dans l'apprentissage tout au long de la vie des femmes et des populations rurales.

À l'appui de ces stratégies, nous demandons à nos partenaires internationaux de développement :

- (e) De tenir leur engagement de combler les déficits financiers qui font obstacle à la réalisation de l'ensemble des objectifs de l'Éducation pour tous, en particulier les objectifs 3 et 4 (apprentissage des jeunes et des adultes, alphabétisation des adultes).
- (f) À consacrer des fonds plus importants à l'alphabétisation, à l'apprentissage et à l'éducation des adultes dans leurs programmes d'aide (y compris les programmes d'échange de créances ou d'annulation de la dette, la création d'un fonds transnational consacré à l'alphabétisation des adultes et la prise en compte de l'alphabétisation des adultes dans l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous).

Participation, inclusion et équité

9. Une éducation inclusive est une condition fondamentale de tout développement humain, social et économique. Développer les potentialités de tous les citoyens les aide grandement à vivre ensemble dans l'harmonie et la dignité. Il ne peut y avoir d'exclusion motivée par l'âge, le sexe, l'appartenance à une ethnie, la langue, la religion, le handicap, l'appartenance au milieu rural, l'identité ou l'orientation sexuelle, la pauvreté ou le déplacement du fait d'un conflit ou l'incarcération. Il importe tout particulièrement de lutter contre les effets cumulatifs de handicaps multiples.

À ces fins, nous nous engageons :

- (a) À promouvoir et faciliter un accès et une participation plus équitables à l'apprentissage et à l'éducation des adultes par des activités et des programmes ciblés et bien conçus tels que semaines de l'apprentissage des adultes et fêtes de l'apprentissage.
- (b) À anticiper l'enfermement de groupes identifiables dans une spirale de handicaps multiples, en particulier à un stade précoce de la vie adulte, et à y porter remède.

- (c) À élaborer des matériels et des méthodes d'enseignement et d'apprentissage qui reconnaissent à sa juste valeur l'utilité des savoirs, des méthodologies et des langues autochtones et locaux dans les programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes.
- (d) À améliorer l'accès et la participation des femmes à l'éventail complet des programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes, en tenant compte de leurs besoins particuliers liés aux aspects de leur existence propres à leur sexe.
- (e) À encourager financièrement à prêter une attention systématique aux groupes désavantagés (par exemple les populations autochtones, les migrants, les personnes ayant des besoins spéciaux et les habitants des zones rurales) dans toutes les politiques et approches éducatives, et à veiller à ce que ces programmes soient gratuits ou subventionnés par l'État, en offrant aux apprenants des incitations telles que bourses d'études, exemption des droits d'inscription et congés de formation rémunérés.

Alphabétisation des adultes

10. La maîtrise de la lecture et de l'écriture est une compétence de base et une condition essentielle d'une citoyenneté active dans toutes les régions du monde. Elle se développe et s'enracine dans la vie quotidienne, la vie active et la vie civique. Elle est sans cesse remodelée par les complexités nouvelles de la culture, de l'économie et de la société. Le champ de l'éducation des adultes s'étend sans conteste au delà de l'alphabétisation des adultes, mais cette dernière est un préalable impératif à tout apprentissage utile. L'émancipation personnelle, sociale et politique en dépend. Étant donné l'ampleur du défi que représente l'alphabétisation, nous devons impérativement redoubler d'efforts pour que le taux d'alphabétisation des adultes augmente de 50 pour cent d'ici 2015 – selon la cible fixée dans l'objectif 4 de l'Éducation pour tous, visé aussi par la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation et l'Initiative LIFE.

À ces fins, nous nous engageons :

- (a) À mobiliser les ressources et les compétences spécialisées internes et externes en vue d'aider les pays connaissant des taux d'analphabetisme élevés à entreprendre à grande échelle des programmes d'alphabétisation de portée, de couverture et de qualité accrues en vue de réduire fortement le nombre global d'adultes souffrant d'illettrisme.
- (b) À axer les campagnes d'alphabétisation sur les populations fortement désavantagées de manière qu'elles acquièrent durablement et perfectionnent la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul, des compétences linguistiques et la capacité d'utiliser les TIC.
- (c) À entreprendre un vigoureux effort international visant à réduire le nombre toujours élevé d'adultes illettrés dans les délais convenus aux fins de l'Éducation pour tous, de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation et de l'Initiative LIFE.

Qualité

11. La qualité de l'apprentissage et de l'éducation est un concept et une pratique multidimensionnels qui demandent une attention constante et des efforts de développement continus. Promouvoir une culture de la qualité en matière d'apprentissage des adultes nécessite des contenus et des méthodes pertinents, une évaluation des besoins centrée sur l'apprenant, l'acquisition de compétences multiples, la professionnalisation des éducateurs, l'enrichissement des contextes d'apprentissage et l'autonomisation des individus et des communautés.

À ces fins, nous nous engageons :

- (a) À élaborer des critères de qualité pour les programmes d'enseignement, les matériels didactiques et les méthodes pédagogiques des activités d'éducation des adultes, en tenant compte des résultats et des mesures d'impact.
- (b) À améliorer la formation, le renforcement des capacités et la professionnalisation des éducateurs d'adultes, y compris par des partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur.
- (c) À apporter un soutien accru à la conduite de recherches interdisciplinaires systématiques sur l'apprentissage et l'éducation des adultes, que viendront compléter des systèmes de gestion des connaissances assurant la collecte, l'analyse et la diffusion des données et des bonnes pratiques.

Suivi de la mise en oeuvre du Cadre d'action de Belém

12. Forts de notre volonté collective de redynamiser l'apprentissage et l'éducation des adultes dans nos pays et à l'échelle internationale, nous nous engageons à prendre les mesures de responsabilisation et de suivi indiquées ci-après. Nous reconnaissons la nécessité de disposer de données quantitatives et qualitatives valides et fiables pour éclairer la formulation de nos politiques d'apprentissage et d'éducation des adultes. Il est d'une importance capitale pour la réalisation du Cadre d'action de Belém que nous œuvrions de concert avec nos partenaires en vue de concevoir et de mettre en oeuvre des mécanismes permanents d'enregistrement et de suivi aux niveaux national et international.

À ces fins, nous nous engageons :

- (a) À collecter et analyser régulièrement des données et des informations relatives à la participation aux programmes d'éducation des adultes et à l'avancement de ces programmes en vue de mesurer les changements intervenus au fil du temps et de partager les bonnes pratiques.
- (b) À mettre en place dans chaque pays un mécanisme permanent de suivi afin d'évaluer la réalisation des engagements pris lors de CONFINTEA VI.
- (c) À créer des mécanismes de suivi régionaux utilisant des données repères et des indicateurs clairs.
- (d) À présenter un rapport d'étape national lors d'un examen à mi-parcours des résultats de CONFINTEA VI qui coïncidera avec l'échéance fixée à 2015 pour la réalisation de l'Éducation pour tous et des Objectifs du Millénaire pour le développement.

À l'appui des mesures de contrôle et de suivi prises au niveau international, nous demandons à l'UNESCO :

- (e) D'apporter son soutien aux États membres en concevant et en mettant sur pied un système de gestion des connaissances librement accessible en vue de la compilation de données et d'études de cas sur les bonnes pratiques, auquel les États membres contribueront eux-mêmes.
- (f) De coordonner, par l'intermédiaire de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie et en partenariat avec l'Institut de statistique de l'UNESCO, un processus mondial de suivi chargé d'évaluer les progrès accomplis dans le domaine de l'apprentissage et de l'éducation des adultes et d'en rendre compte à intervalles réguliers.

- (g) D'établir sur cette base, à intervalles réguliers, un *Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes*.
- (h) De réexaminer et la *Recommandation de Nairobi sur le développement de l'éducation des adultes* (1976) et d'en actualiser les dispositions.

* * * * *

ANNEXE : État des lieux

Faire face aux enjeux mondiaux et aux défis éducatifs

1. L'apprentissage et l'éducation des adultes ont un rôle décisif à jouer face aux enjeux culturels, économiques, politiques et sociaux de notre temps. La mondialisation a créé quantité d'opportunités, parmi lesquelles celle d'apprendre au contact de cultures riches et diverses par delà les frontières géographiques. Néanmoins, notre époque est marquée par des disparités croissantes. Une grande part des habitants du globe vivent dans la pauvreté, et 43,5 pour cent d'entre eux disposent de moins de deux dollars des États-Unis par jour pour subsister. La majorité des pauvres de la planète se trouve dans les zones rurales. Les déséquilibres démographiques, entre les jeunes populations en pleine expansion du Sud et les populations vieillissantes du Nord, sont exacerbés par la migration à grande échelle des régions pauvres vers les régions riches - à l'intérieur des pays et entre eux - et l'afflux massif de personnes déplacées. Nous devons faire face à des inégalités en matière d'accès à la nourriture, à l'eau et à l'énergie, et la dégradation de l'environnement menace à long terme notre existence même. Aux privations matérielles s'ajoute la pauvreté sur le plan des capacités qui fait obstacle au bon fonctionnement de la société. Le chômage juvénile est la seule perspective qui s'offre à trop d'enfants aujourd'hui, tandis qu'un nombre croissant d'adolescents socialement, économiquement et politiquement "déconnectés" estiment n'avoir pas leur place dans la société.

2. Nous sommes confrontés à des changements structurels des marchés de la production et de l'emploi, à la montée de l'insécurité et des sources d'anxiété dans la vie quotidienne, à des difficultés à nous comprendre les uns les autres, à quoi s'ajoute à présent une crise économique et financière mondiale qui va s'amplifiant. Dans le même temps, la mondialisation et l'économie de la connaissance nous obligent à actualiser nos qualifications et nos compétences et à les adapter à des conditions de travail, des formes d'organisation sociale et des lignes de communication inédites. Ces problèmes, ainsi que nos besoins collectifs et individuels urgents en matière d'apprentissage, ébranlent les fondements de nos systèmes éducatifs et de nos philosophies bien établis.

3. Dans bien des pays, l'alphabétisation des adultes demeure un défi majeur : 774 millions d'adultes (dont les deux tiers sont des femmes) ne possèdent pas les compétences élémentaires en matière d'écriture et de lecture et il n'y a pas assez de programmes efficaces d'alphabétisation et de formation aux compétences requises dans la vie courante. En Europe, pratiquement un tiers de la main d'oeuvre n'a qu'un niveau d'instruction de fin du premier cycle de l'enseignement secondaire, alors que les deux tiers des emplois nouveaux exigent des qualifications du niveau du deuxième cycle du secondaire ou d'un niveau supérieur. La majorité de la population de nombre de pays du Sud n'atteint même pas le niveau de l'enseignement primaire. En 2006, quelque 75 millions d'enfants (dont une majorité de filles) avaient abandonné précocement l'école ou n'y étaient jamais allés. Près de la moitié d'entre eux vivaient en Afrique subsaharienne et plus de 80 pour cent étaient des paysans. Les programmes d'études mal adaptés aux besoins de la société, le nombre insuffisant d'éducateurs et leur formation médiocre, et la rareté des manuels et des méthodes innovants empêchent les systèmes éducatifs actuels d'offrir des possibilités d'apprentissage de qualité capables de corriger les disparités au sein de nos sociétés.

4. Des efforts internationaux concertés ont été déployés face à ces défis. Des progrès ont été accomplis vers la réalisation des six objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) (2000) grâce à la coopération des gouvernements avec les organisations du système des Nations Unies, les organisations de la société civile, les acteurs privés et les donateurs. Des ressources croissantes ont été mobilisées en faveur de l'éducation primaire universelle dans le cadre de l'Initiative pour la mise en oeuvre accélérée de l'Éducation pour tous. La Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA) (2003-2012) soutient la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous en matière d'alphabétisation à travers des activités de plaidoyer et de sensibilisation organisées partout dans le monde. L'Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE) est un mécanisme mondial créé dans le cadre de la Décennie pour soutenir les pays où les besoins

d'alphabétisation sont les plus grands. Deux des Objectifs du Millénaire pour le développement (2000) ont expressément trait à l'éducation : assurer l'éducation primaire pour tous et promouvoir l'égalité des sexes. Néanmoins, aucun de ces efforts n'assigne à l'apprentissage et à l'éducation des adultes un rôle qui aille au-delà de l'alphabétisation de base et de l'acquisition des compétences nécessaires dans la vie courante. Fait encourageant, la Décennie pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014) a défini un vaste mandat dans lequel l'apprentissage et l'éducation des adultes peuvent occuper une place extrêmement visible.

5. L'apprentissage et l'éducation des adultes apportent une réponse décisive et nécessaire aux défis auxquels nous sommes confrontés. Ils sont un rouage essentiel d'un système holistique et général d'apprentissage et d'éducation tout au long de la vie qui intègre les formes d'apprentissage formelles, non formelles et informelles et qui prend en charge, de manière explicite ou implicite, les jeunes comme les adultes. En dernière analyse, l'apprentissage et l'éducation des adultes visent à offrir des contextes et des processus d'apprentissage attrayants et attentifs aux besoins d'adultes appelés à être des citoyens actifs. Il s'agit de former des individus indépendants et autonomes, capables de construire et reconstruire leur vie dans des cultures, des sociétés et des économies complexes et en pleine évolution – dans le cadre du travail, de la famille et dans la sphère communautaire et sociale. La nécessité d'occuper successivement différents types d'emplois au cours de sa vie, l'adaptation à des contextes nouveaux à laquelle obligent les déplacements de population ou les migrations, l'importance de l'esprit d'entreprise et la capacité d'améliorer sans cesse la qualité de la vie sont des dimensions parmi d'autres de réalités socioéconomiques qui, toutes, exigent un apprentissage continu, tout au long de la vie adulte. L'apprentissage et l'éducation des adultes apportent des compétences spécifiques, mais sont aussi un moyen essentiel de renforcer la confiance en soi et l'estime de soi et de conforter le sens de l'identité et l'esprit d'entraide.

6. On estime aujourd'hui que, pour chaque année où le niveau d'instruction moyen de la population adulte s'accroît, le taux de croissance économique à long terme s'élève de 3,7 pour cent et le revenu par habitant progresse de 6 pour cent. Néanmoins, l'apprentissage et l'éducation des adultes sont bien plus qu'un poste de dépenses sociales ou une ligne budgétaire. Ils sont un investissement dans l'espoir en l'avenir.

Les progrès accomplis en matière d'apprentissage et d'éducation des adultes depuis CONFINTEA V

7. Les rapports nationaux présentés par 159 États membres en vue de CONFINTEA VI et les discussions consacrées aux pratiques efficaces pendant les conférences régionales préparatoires ont mis en lumière un certain nombre de progrès et d'innovations dans le domaine de l'apprentissage et de l'éducation des adultes, considéré dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie. Outre les avancées relevées dans le Mémoire sur l'éducation et la formation tout au long de la vie récemment publié par l'Union européenne, quelques États membres du Sud ont adopté une politique et une législation d'ensemble en faveur de l'apprentissage et de l'éducation des adultes, que certains ont inscrit dans leur constitution. Des approches systématiques de l'apprentissage et de l'éducation des adultes, guidés par des plans directeurs, sont en cours d'élaboration, et certaines réformes feront date.

8. Plusieurs États membres ont réactivé et accéléré leurs plans, programmes et campagnes d'alphabétisation. De 2000 à 2006, les taux d'alphabétisme des adultes ont progressé dans l'ensemble du monde, passant de 76 à 84 pour cent. Les progrès ont été particulièrement marqués dans les pays en développement. Certains gouvernements ont cherché activement à coopérer avec la société civile en vue de proposer, dans le cadre d'approches telles que le "*faire-faire*", des possibilités d'apprentissage non formel très variées sur le plan des contenus, des objectifs et des groupes cibles. L'offre d'éducation non formelle s'est diversifiée, en abordant des sujets tels que les droits de l'homme, la citoyenneté, la démocratie, l'autonomisation de la femme, la prévention du VIH, la santé, la protection de l'environnement et le développement durable. Des manifestations de plaidoyers telles que semaines de l'éducation des adultes ou fêtes de l'apprentissage, et des

mouvements de grande ampleur, qui rassemblent par exemple les villes ou les régions promouvant l'apprentissage, contribuent de manière importante à faire avancer l'apprentissage et à l'éducation des adultes.

9. On observe dans les États membres des confirmations convaincantes et une reconnaissance accrue des retombées positives d'un apprentissage et d'une éducation des adultes attentifs à la problématique de l'égalité des sexes, en particulier pour les femmes. Les technologies de l'information et des communications et l'apprentissage ouvert et à distance gagnent du terrain et permettent peu à peu de répondre aux besoins spécifiques d'apprenants qui, hier encore, étaient exclus. Les politiques nationales recourent de plus en plus à l'enseignement dans la langue maternelle dans les contextes multilingues et multiculturels, même si ces politiques ne s'inscrivent dans un effort d'ensemble que dans quelques pays seulement.

10. Des systèmes d'information, de documentation, de suivi et d'évaluation des programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes ont vu le jour. Des instruments et mécanismes efficaces de reconnaissance, de validation et d'accréditation de ces programmes se mettent peu à peu en place, y compris des organismes et procédures d'assurance qualité. On constate que la création de synergies entre types d'apprentissage et d'éducation formels, non formels et informels permet aux apprenants comme aux systèmes d'obtenir de meilleurs résultats dans la mesure où il en résulte une utilisation plus efficace des ressources et des compétences existantes.

11. Des initiatives décisives fondées sur une alliance de l'État avec des institutions majeures de la société civile, le secteur des entreprises et les associations de travailleurs ont été très bénéfiques pour l'éducation des adultes. Les partenariats public-privé et la coopération Sud-Sud ou triangulaire donnent des résultats tangibles s'agissant de créer de nouvelles filières d'apprentissage des adultes au service du développement durable, de la paix et de la démocratie. Les organes et organismes régionaux et supranationaux sont un facteur essentiel de transformation, qui influence l'État et complète son action.

Les défis de l'apprentissage et de l'éducation des adultes

12. En dépit de ces avancées, les rapports nationaux et le *Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes* établis en vue de CONFINTEA VI mettent en évidence de nouveaux défis sociaux et éducatifs venant s'ajouter aux problèmes existants, dont certains se sont entre-temps aggravés, aux niveaux national, régional et mondial. Point crucial, l'espoir que nous allions reconstruire et renforcer l'apprentissage et l'éducation des adultes à la suite de CONFINTEA V ne s'est pas matérialisé.

13. Le rôle et la place de l'apprentissage et de l'éducation des adultes dans l'apprentissage tout au long de la vie continue d'être minimisé. Dans le même temps, des politiques relevant d'autres domaines que l'éducation n'ont pas reconnu ni intégré les contributions spécifiques que l'apprentissage et l'éducation des adultes peuvent apporter au développement économique, social et humain en général. Le champ de ces interventions demeure fragmenté. Les efforts de plaidoyer se dispersent sur de multiples fronts, et la crédibilité des politiques est affaiblie du fait même de la nature extrêmement disparate de l'apprentissage et de l'éducation des adultes qu'il est difficile de rattacher clairement à un quelconque champ d'action sociale. L'absence fréquente de l'éducation des adultes dans les priorités des organismes gouvernementaux va de pair avec une coopération interministérielle quasi-inexistante, des structures organisationnelles insuffisantes et la faiblesse des liens entre l'éducation (formelle et non formelle) et les autres secteurs. S'agissant de la reconnaissance et de l'accréditation des activités d'apprentissage, les mécanismes nationaux et les initiatives internationales privilégient indûment les qualifications et compétences sanctionnées par les systèmes formels, et ne s'intéressent que rarement à l'apprentissage non formel, informel et expérientiel. Le décalage entre la formulation d'une politique et son application se creuse lorsque cette politique est élaborée de manière isolée, sans participation ni concours extérieurs (des agents de terrain ou des établissements d'enseignement supérieur).

14. Les efforts de planification financière à long terme nécessaires pour que l'apprentissage et l'éducation des adultes contribuent de manière significative à la construction de l'avenir sont insuffisants et inadéquats. Qui plus est, la tendance actuelle à une décentralisation toujours plus poussée de la prise de décision n'est pas toujours accompagnée par des allocations financières adéquates ou par une délégation appropriée des responsabilités budgétaires. L'apprentissage et l'éducation des adultes ne figurent pas en bonne place dans la stratégie d'aide des donateurs internationaux et n'ont pas fait l'objet d'efforts de coordination et d'harmonisation soutenus de la part des bailleurs de fonds. L'apprentissage et l'éducation des adultes n'ont guère, jusqu'ici, clairement bénéficié des mesures d'allègement de la dette.

15. Malgré la diversification croissante des programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes, l'accent est mis aujourd'hui avant tout sur l'enseignement et la formation professionnels. Des approches mieux intégrées de l'apprentissage et de l'éducation des adultes appréhendant le développement sous tous ses aspects (économique, durable, collectif et individuel) font défaut. Les initiatives visant à prendre systématiquement en compte la problématique de l'égalité des sexes n'ont pas toujours abouti à des programmes plus pertinents ou à une participation accrue des femmes. De même, rares sont les programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes qui sont attentifs aux besoins des groupes autochtones, des populations rurales et des migrants. Le contenu des programmes et les pratiques ne reflètent pas la diversité des apprenants, du point de vue de l'âge, du sexe, du milieu culturel, du statut économique, des besoins particuliers, y compris ceux qui sont liés à des handicaps, et de la langue. Peu de pays ont adopté une politique multilinguiste cohérente qui encourage l'utilisation de la langue maternelle, pourtant souvent essentielle pour créer un environnement propice à l'apprentissage, s'agissant en particulier des langues autochtones et/ou minoritaires.

16. Mentionnés au mieux en termes très généraux, l'apprentissage et l'éducation des adultes n'ont droit qu'à quelques lignes dans nombre d'agendas et de recommandations internationaux relatifs à l'éducation, où ils sont souvent conçus comme synonymes d'acquisition des compétences de base en lecture et en écriture. Or, l'alphabétisation revêt indiscutablement une immense importance, et l'ampleur toujours considérable du défi qu'elle représente fait ressortir le caractère cruellement inadéquat des mesures et initiatives lancées au cours de ces dernières années. La persistance de taux d'analphabétisme élevés conduit à se demander si les gouvernements et les organisations internationales ont fait un effort politique et financier suffisant.

17. Le manque de professionnalisme et de possibilités de formation des éducateurs a eu des effets négatifs sur la qualité des services d'apprentissage et d'éducation des adultes, de même que l'appauvrissement des moyens mis en oeuvre, sur le plan de l'équipement matériel, des manuels et des programmes. Il est rare que les besoins soient évalués et des recherches systématiques menées à bien au cours de la planification en vue de déterminer quels sont les contenus, les méthodes pédagogiques, les modes d'organisation et les structures d'appui les mieux adaptés. Les mécanismes de suivi, d'évaluation et de contrôle rétroactif de la qualité ne sont pas non plus monnaie courante dans le domaine de l'apprentissage et de l'éducation des adultes. Lorsqu'ils existent, la difficulté de trouver le juste équilibre entre qualité et quantité en limite le degré de sophistication.

18. Le présent **État des lieux** constitue un exposé des raisons qui motivent les recommandations et les stratégies énoncées ci-dessus dans le **Cadre d'action de Belém**.